

Rencontre avec Robert Frairet, tête de la liste "L'expérience pour agir"



Rencontre avec Robert Frairet, tête de la liste "L'expérience pour agir"

À la veille de sa première réunion publique, Robert Frairet, tête de la liste « L'expérience pour agir » a répondu aux questions de Pierre Dupouy pour le Journal du Gers.

Le Journal du Gers : Combien de mandatures avez-vous exercées ?

Robert Frairet : J'ai été maire de Caillavet pendant 42 ans, à savoir sept mandatures.

Ces mandats, je les ai exercés dans l'unité et la transparence. Ils m'ont valu d'acquérir une expérience très forte de concertation et humblement d'efficacité.

Cette efficacité s'est traduite dans l'adaptation d'une commune rurale à la modernité et aux mutations administratives et sociétales.

Pour l'environnement, je m'attribue la paternité de la première centrale photovoltaïque au sol dans le secteur dans une intégration paysagère reconnue.

Le Journal du Gers : Quelles ont été vos réalisations au cours de vos différentes fonctions ?

Robert Frairet : J'ai choisi la formule « L'expérience pour agir » car je veux développer et rappeler toutes les réalisations que j'ai pu initier dans ma vie publique.

Je compte dix ans d'expérience au conseil départemental où la tolérance et le respect entre élus traduisent un véritable intérêt général.

Je suis président de la communauté des communes depuis sa création en 2004.

Au sein de cette fonction, j'ai réalisé le transport à la demande, la Maison de Santé, la Maison des Services Publics (5000 visites par an), une dynamisation de l'office de tourisme et de la médiathèque, la fibre optique mise en place par Gers Numérique, j'ai assuré un équilibre financier et laisse un excédent en fin de mandat de 840 000 euros ; je peux citer aussi Cauderon maintenant équipé, ce qui permet d'envisager une zone de plein air.

En revanche, je ne cache pas la difficulté à garnir la zone de Carget.

J'ai conservé le même taux d'imposition depuis la création de la communauté des communes et je n'ai instauré la taxe foncière bâti qu'en 2019, alors qu'elle aurait dû être appliquée dès 2004.

Journal du Gers : Pourquoi avez-vous souhaité vous présenter à la mairie de Vic ?

Robert Frairet : D'abord, je veux redonner l'image républicaine à la fonction d' élu.

Je souhaite ensuite jeter les bases de la consultation, du dialogue, par une démocratie vraiment participative.

Je veux aussi redonner à Vic ce qui aujourd'hui fait défaut en matière d'aménagement de la ville : voirie, végétalisation, plan de circulation et de stationnement ; actuellement, on rentre en ville par un parking...

Mes projets sont aussi d'adapter les aménagements à la demande sociétale.

Je souhaite conjuguer la politique environnementale et l'amélioration de l'habitat déjà engagé par la communauté des communes (opération programmée de l'habitat, plan climat air énergie territorial et contrat de transition énergétique initié par la communauté des communes et le pays d'Armagnac).

En ce qui concerne les associations, je veux que soit reconnu leur rôle important d'animation et, à ce titre, je souhaite les doter d'un mi-temps administratif pour les démarches.

J'ai aussi pour objectif de donner un nouvel attrait au marché traditionnel en privilégiant les circuits courts dont les commerçants locaux sont déjà les artisans et promouvoir ses productions auprès des écoles et des EHPAD.

Sur un plan éthique, je souhaite que l'on retrouve la transparence réglementaire des marchés publics.

Sur le volet de la sécurité, la vidéosurveillance ne doit pas être un gadget d'élu, mais une cellule exclusivement réservée aux investigations policières.

Je souhaite enfin rapprocher la formation des territoires.

Journal du Gers : Pouvez-vous nous dire quelques mots des gros travaux que vous envisagez ?

Robert Frairet : Ces travaux relèvent du dossier aménagement bourg-centre qui est la contractualisation entre l'État, la communauté des communes, la commune, le conseil général et le conseil régional.

Les travaux envisagés sont l'amélioration de certains complexes sportifs, la voirie...

Tous ces chantiers ne verront le jour que si la capacité de recherche de financement y compris les fonds européens est active.

Je pense pouvoir donner les gages de cette compétence par l'expérience prouvée dans tous mes mandats électifs.

JDG: Parmi ces gros travaux, quels sont vos projets en ce qui concerne les arènes?

Robert Frairet: Pour les arènes, ces financements sont indispensables mais il conviendra de réaliser une approche objective du montant réel à mobiliser.

Robert Frairet apportera des précisions sur tous ces sujets lors de sa première réunion publique qui aura lieu :

Mardi 4 février, à 20 h 30, salle polyvalente, à Vic-Fezensac

Une deuxième réunion aura lieu le **mardi 10 mars, à 20 h 30.**

À Lagraulais, une réunion aura lieu, salle des fêtes, **jeudi 27 février, à 20 h 30.**